

**PROCÈS - VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**SALLE DU CISE À DUMBÉA.**

**Vendredi 04 mars 2022 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 20h15.**

**Appel nominal par le président**

**ETAIENT PRESENTS :**

**Pour les Clubs affiliés :**

- |                       |                                                |
|-----------------------|------------------------------------------------|
| • Sammy DUPARC        | Représentant du Cercle des Nageurs Calédoniens |
| • Chantal MUGNIER     | Présidente de Dumbéa Natation                  |
| • Sebastien BALDOVINI | Président de l'Olympique Natation              |
| • Sandrine LADRECH    | Représentante des Naïades de Nouméa            |
| • Patrice VIASSONNE   | Président des P'tits PICOTS                    |
| • Marianne GAUCHET    | Représentante CN POINDIMIE                     |
| • Jean -Claude ROBIN  | Président Club Natation Nouvelle Calédonie     |

**Pour les membres de comité directeur présents :**

- |                     |           |
|---------------------|-----------|
| • Jean Claude ROBIN | Président |
| • Sandrine LADRECH  | Membre    |
| • Marianne GAUCHET  | Membre    |
| • Sandie FREULON    | Membre    |
| • Anako CHOLIERE    | Membre    |
| • Stéphane DELANDE  | Membre    |

**Comité Directeur absents excusés**

- |                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| • Charlotte PRIOURET | Membre             |
| • Christine HEINRICH | Membre             |
| • Tom HUET           | Membre             |
| • Cyril HUET         | Secrétaire général |
| • Typhaine QUERE     | Trésorière         |

**Secrétaire de séance.**

- |                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson MAVAETAU | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

**Invités :**


- |                           |                                            |
|---------------------------|--------------------------------------------|
| ❖ Gérard WINTER           | Conseiller en Animation Sportive -DJS NC   |
| ❖ Angélo FRANCOIS-ELOCCIE | Chargés déclaration des Educateurs- DJS NC |
| ❖ Anne Perrier            | Secrétaire Générale du CTOS                |
| ❖ Franck GUASCH           | Commissaire aux comptes - SOFICAU          |
| ❖ Romain CHOMIKI          | Expert-Comptable- KPMG                     |
| ❖ Vincent LUCAS           | Ste IN LIVE                                |
| ❖ Yann LE THIEC           |                                            |

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

## Ordre du jour.

1. Appel nominal par le secrétaire général.
2. Ouverture par le président de la ligue calédonienne de Natation.
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date 30 avril 2021.
4. Adoption des décisions prises par le Comité Directeur depuis le 30 avril 2021.
5. Adoption du rapport moral de la saison 2020/2021.
6. Questions et débats éventuels sur les rapports d'activités.
7. Comptes financiers de l'année 2021.
  - Présentation du rapport de gestion.
  - Rapport du commissaire aux comptes.
8. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.
  - Quitus au comité de direction.
9. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2022.
  - Approbation du Budget prévisionnel 2022.
10. Questions diverses

## **1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs.**

		<b>VENDREDI 04 MARS 2022</b>		
		<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 18H00 CISE</b>		
		<b>APPEL DES VOIX DES CLUBS PRÉSENTS</b>		
	<b>Clubs</b>	<b>Nb de Licenciés</b>	<b>Voix</b>	<b>Présents</b>
1	Cercle des Nageurs Calédoniens	1618	1618	<b>1618</b>
2	Naiades de Nouméa	48	48	<b>48</b>
3	CN Poindimié	85	85	<b>85</b>
4	Dauphins de la Foa C.M.O	29		
5	Dumbéa Natation	611	611	<b>611</b>
6	Natation Nouvelle Calédonie	124	124	<b>124</b>
7	Mont-Dore Natation	188		
8	P tits Picots	475	475	<b>475</b>
9	Olympique de Nouméa	1225	1225	<b>1225</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4403</b>	<b>4186</b>	<b>4186</b>

<b>QUORUM :</b>	<b>2202</b>
<b>MAJORITE ABSOLUE :</b>	<b>2093</b>

Le quorum à 2202 voix étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement conformément aux statuts en vigueur.

## **2 Ouverture de l'Assemblée Générale.**

---

Le président remercie l'ensemble des membres présents, et remercie également les institutions présentes ; un tour de table est effectué afin de faire la présentation des uns et des autres. Le Président excuse les absences du secrétaire général et de la trésorière.

## **3 Approbation du PV Ag du 30 avril 2021**

---

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **4. Adoption des décisions prises par le Comité Directeur depuis le 30 avril 2021**

---

Les décisions prise par le Comité directeur depuis le 30 avril 201 sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

## **5. Adoption du rapport moral de la saison 2020/2021.**

---

Avant de faire la lecture de son rapport moral, le président précise qu'il a rajouté le terme « et d'activités », car le bilan d'activité aurait dû être rédigé en fin d'année dernière par les personnes salariées de l'époque. Le président déplore ce manquement. Il ajoute que le bilan reflète les difficultés rencontrées, tant sur le plan sportif dû à la crise du COVID, mais surtout sur la gestion du personnel, plus précisément sur le cas de l'entraîneur du CAF NC.

Le Président fait lecture du bilan moral de la saison 2020/2021, pas de question particulière le bilan est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **6. Questions et débats éventuels sur les rapports d'activités.**

---

Les présidents ayant eu connaissance des différents rapports, une relecture ne sera pas nécessaire, pas de question particulière, les différents rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

## **7. Comptes financiers de l'année 2021. Cf EF 2021**

---

### **❖ Présentation du rapport de gestion.**

Monsieur Romain CHOMIKI, du cabinet KPMG, présente à l'assemblée générale un document PPT, synthétisant les comptes 2021.

Monsieur CHOMIKI confirme que les chiffres reflètent très exactement le bilan moral du président et précise que l'exercice 2021 a été impacté par la crise de la COVID-19 avec pour conséquence un fort ralentissement de l'activité sportive, et une baisse sur les licences. À noter une baisse des charges salariales vis-à-vis de la situation contractuelle de l'entraîneur du CAF liée à une baisse significative des subventions.

Il précise aussi que les fonds dédiés ont été utilisés sur l'exercice 2021 et se définissent ainsi :

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

Libellé compte	31/12/2020	Subvention N	Dépenses	Affectation ressources non utilisées	Utilisation du stock des fonds dédiés	31/12/2021
FONDS DEDIES STRUCTURATION	- 2 513 530		7 100 438		2 513 530	-
FONDS DEDIES DEV TERRITOIRE	- 3 170 183					- 3 170 183
FONDS DEDIES CADRE FEDERAL - ANS	- 720 048					- 720 048
FONDS DEDIES SOCIAL & SANTE	- 627 952		739 900		627 952	-
FONDS DEDIES GRANDE MANIFESTAT	- 398 990		599 158		398 990	-
FONDS DEDIES PREPARATION AUX J	- 1 737 438					- 1 737 438
FONDS DEDIES HAUT NIVEAU	- -	4 875 000	5 205 701			-
Formation du Brevet Fédéral Niveau 1 (BF1)	- -	650 000	1 226 718			-
Développement du Water Polo Féminin	- -	1 600 000	- -	1 600 000		- 1 600 000
Préparation et Participation au championnat de France junior	- -	1 789 976	1 828 468	-		-
	- 9 168 141	- 8 914 976	16 700 383	- 1 600 000	- 3 540 472	- 7 227 669

En conclusion les comptes annuels 2021 se caractérisent par les données suivantes :

⇒ <b>Total du bilan</b>	<b>35 931 367 Francs</b>
⇒ <b>Chiffre d'affaires HT</b>	<b>8 036 766 Francs</b>
⇒ <b>Résultat net comptable</b>	<b>1 647 020 Francs</b>

À la présentation du bilan financier 2021, Sébastien Baldonvini, souhaite avoir une explication sur une perte de plus de 10 millions de subventions pour la ligue, ce qui lui semble énorme.

Monsieur Gérard Winter, rappelle que l'année dernière le budget a été établi par le haut-commissariat, le secteur du sport n'ayant pas été prioritaire ce dernier a subi une très forte restriction des budgets alloués, il précise que le tableau sera certainement identique pour 2022, puisqu' à ce jour, il n'a pas plus d'informations à communiquer.

Messieurs Winter précise que s'agissant des assises du sport et de la politique de créer des pôles espoirs, il estime que cela a été une grosse erreur. En effet, après évaluation et étude, il s'avère que les pôles ont des grosses dépenses de fonctionnement et d'encadrement, cumulé à des déplacements de structures, pour des athlètes qui n'ont pas forcément le niveau, au détriment des meilleurs. Il fait le constat que les subventions sont soupoudrées et mal réparties pour les athlètes inscrits dans une dynamique de haut niveau, Monsieur Winter ajoute, qu'à ce jour la situation ne le permet plus. Par ailleurs monsieur Winter se dit navré de la fermeture du CAF NC mais apprécie pour la natation et ses clubs, le fait que les jeunes du Caf NC aient pour la plupart intégrés une structure fédérale.

## ❖ Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes souhaite en préambule rappeler les rôles ; de l'expert-comptable et commissaire aux comptes puis procède à la lecture de son rapport,

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles de principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Il ne nous a pas été communiqué de rapport de gestion ni de document adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels à l'exception des états financiers au 31 décembre 2021, objet de cette certification.

Cependant, le commissaire aux comptes souhaite porter à la connaissance de l'assemblée générale les dispositions prises par le bureau et validées par le comité directeur, vis-à-vis de la situation de l'entraîneurs du CAF :

Lors de la réunion de bureau du 30 novembre 2021, il a été acté les modalités suivantes concernant les remboursements et sommes dues de Monsieur Gilles Dumesnil, entraîneur du CAF NC, pour un montant de 1.669 809 XP.

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

---

Après un versement déjà effectué de 900 000 XP, il est convenu le remboursement complémentaire de 384 904 XP, soit la moitié du solde de 769 809 XP.

Il est fait don à Monsieur Gilles Dumesnil d'un montant de 384 904 XP, tenant compte des difficultés financières de Monsieur Dumesnil, occasionnées par un marasme et un imbroglio administratif des institutions françaises et locales dont la ligue a eu seule la gestion pleine et entière.

Pour conclure, le commissaire aux comptes signifie que la situation financière de la ligue est saine, néanmoins pour 2021 la ligue a tout de même subi de plein fouet les conséquences des restrictions budgétaires. Il encourage donc à être vigilant dans l'élaboration des programmes annuels voire pluriannuels, afin de faire en sorte de conserver une situation financière stable, bien qu'il ne soit pas inquiet pour 2023 et 2024. Il encourage les élus à être vigilants, afin que ces derniers ne soient pas obligés de déclencher une procédure d'alerte dans les années à venir.

## 8. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.

---

- Quidus au comité de direction

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture du commissaire aux comptes sur l'exercice clôt au 31/12/2021 approuve unanimement les comptes du dit exercice, tels qu'ils lui sont présentés et fait ressortir un résultat positif, de 1 647 020 Francs avec affectation aux fonds associatif.

### Comptes Annuels 2021

⇒ Total du bilan	35 931 367 Francs
⇒ Chiffre d'affaires HT	8 036 766 Francs
⇒ Résultat net comptable	1 647 020 Francs

## 9. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2022.

---

Le président présente le budget 2022 et énumère les différents postes de dépenses et de ressources, il précise que ce budget a été difficile à élaborer compte-tenu d'incertitude tant au niveau des subventions que des ressources humaines (recrutement d'un cadre technique ligue via une subvention du gouvernement pluriannuelle, en attente de validation au budget 2022 de la Nouvelle-Calédonie),

Monsieur Baldovini souhaite savoir ce qu'il en est des crédits de préparation aux jeux. Madame Perrier, lui répond que la demande d'inscription des crédits de préparation a été déposée auprès de la DJS NC pour 2022 et 2023. Par la suite un débat s'ensuit sur la préparation des jeux et le retour des athlètes hors territoire pour les jeux.

Les membres de l'assemblée Générale valide le budget prévisionnel de 33 517 000 francs à l'unanimité des présents.

## 10. Questions diverses

---

### Affaires Judiciaires en cours

⇒ Emmanuel Poissier

Monsieur. Sammy Duparc souhaite prendre la parole au nom de la présidente du CNC, afin d'informer l'assemblée générale de la situation de Mr Emmanuel Poissier.

Entendu par le commissaire central au mois de juillet, dans le cadre d'une procédure judiciaire, Mr Poissier a informé le comité directeur du cercle des nageurs calédoniens des faits et a été affecté à un autre poste, ne pouvant plus remplir les clauses de son contrat de travail. Monsieur Poissier a mis fin à celui-ci au 31/12/2021.

Il ne sera pas donné plus d'informations, la procédure judiciaire étant en cours. Monsieur Duparc informe que s'il y a des

questions à ce sujet, il faudra s'adresser directement à Monsieur Poissier ou bien à la police. Monsieur Duparc ajoute que le club a agi au mieux qu'il pouvait faire dès qu'il a eu la connaissance des faits.

## ⇒ Aide à Lyndsay Fuller et sa famille

La Présidente du club du Mont-Dore et sa famille, vivent des moments extrêmement difficiles depuis la dernière dépression tropicale et les pluies diluviennes, qui ont eu pour conséquence une coulée de boue emportant maison, voiture et tous les biens personnels de la famille,

Pour aider Lyndsay Fuller et sa famille une cagnotte Letchi a été mise en place par leurs amis. Un message sera diffusé dans les clubs mais le président souhaite informer l'assemblée que la ligue souhaite effectuer une aide financière de 100 000 frs si l'assemblée approuve cette décision.

L'aide de 100 000 frs est actée par l'assemblée générale sur fond propre. Cette décision actée au prochain comité directeur pour la forme réglementaire.

## Intervention des institutions

### ⇒ **Anne Perrier secrétaire générale du CTOS NC**

Madame Perrier remercie le président pour son invitation et la bonne tenue de l'assemblée, elle ajoute ressentir de l'optimisme pour dynamiser la discipline, malgré la baisse de licenciés mit en perspective par le président à 3000 licenciés, qui lui semble peut-être un peu sur estimé et souhaite que la tendance s'inverse avec la reprise progressive des activités. Elle s'excuse de son absence durant la présentation des projets 2022 (appel téléphonique) et souhaite que le président en fasse un résumé rapide.

*Le président lui répond ; que la ligue a des projets, mais qu'elle est actuellement incapable de les mettre en œuvre, par manque de ressources humaines. En effet les collectivités et les fédérations se déchargent de plus en plus sur les ligues et clubs pour la formation, le développement de la discipline, l'ensemble de ses actions ne relèvent du bénévolat mais bien de celui de conseiller technique qu'à ce jour la ligue ne possède pas.*

*Sur le plan sportif, et notamment pour les jeux du pacifique, le projet est de regarder de loin les performances des 8 jeunes qui viennent d'intégrer des structures nationales, mais aussi de faire participer des jeunes à la coupe des départements qui sera aussi une compétition référencée pour la préparation des jeux du pacifique. Néanmoins le président ajoute qu'il lui est difficile de faire revenir des nageurs des structures en métropole quand ces derniers sont sur des projets de championnat d'Europe.*

*S'agissant du développement de l'eau libre, la ligue n'ayant plus de cadre technique pour dynamiser et développer la discipline, le comité directeur se retrouve en charge du dossier, associé à la problématique du risque requin depuis 2 ans, l'eau libre n'est plus organisée en mer, mais au lac de Yaté, ce qui engendre un coût financier et une demande plus importante en ressource humaine, (bénévoles supplémentaires),*

*Sur le constat de tous ces éléments le président informe le CTOS que la ligue calédonienne sera de facto moins présente dans le paysage sportif, le comité directeur ne pouvant se substituer à un travail de conseiller.*

Madame Perrier entend bien le président, mais tant que la ligue a des objectifs et qu'elle maintient le dynamisme avec les clubs, même si elle est moins visible et que cela prend un peu plus de temps, elle encourage à former les jeunes et à les maintenir dans la discipline. Elle ajoute qu'elle reste confiante en ce qui concerne la préparation des Jeux et Mini Jeux même si la crise COVID a impacté la préparation et le calendrier

Puis madame Perrier informe que depuis deux ans le CTOS met en place un programme de séminaires et formations pour les bénévoles des clubs sur différentes thématiques, le prochain étant accès sur la motivation, la mobilisation et comment attirer et garder des bénévoles (animé par madame Bastien-Thierry). Elle informe aussi que le dispositif des Ailes du sport sera reconduit, ainsi que la mise place d'une bourse en partenariat avec l'OPT et l'ANS pour les femmes dirigeantes afin de les former en trésorerie, secrétariat, à la présidence et l'encadrement sur le terrain.

### ⇒ **Gérard WINTER, représentant DJS NC**

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

---

M. Winter remercie le président pour son invitation et de la bonne tenue de l'assemblée, il ajoute que c'est agréable de constater une unanimité autour de la ligue avec des clubs présents, et retient qu'avec plus de 4000 licenciés pour un sport individuel cela représente une belle performance et souhaite que les effectifs ne descendent pas sous la barre des 3000 licenciés pour 2022.

Mr Winter affirme que le départ en métropole des 8 nageurs en structure nationale démontre le fruit du travail en amont des clubs et du pôle, et félicite la ligue pour ces jeunes.

M. Winter, souhaite rappeler qu'en partenariat avec l'INSEP le CTOS et la DJS NC le projet autour de la performance a été mis en place avec 5 disciplines, dont la natation, composé par Cyril Huet Vivien Chaillet et Angélique Payet, une présentation sur le retour des travaux sera bientôt organisée.

Pour conclure son intervention Mr Winter souhaite mettre l'accent sur les demandes ANS et informe les clubs que les demandes dont les sommes sont inférieures à 1 500 euros ne sont pas étudiées, il encourage donc à monter plusieurs dossiers pour dépasser cette somme, puis en ce qui concerne les crédits du gouvernement, il espère que les élus laisseront un peu de crédit aux sports calédonien.

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite l'assemblée à la remise des récompenses suivie d'un cocktail dinatoire.

Fin de séance à 20h15

**Le Secrétaire Général,**



C. HUET

Cyril Huet

**Le Président,**



Jean-Claude Robin